AGENCE DE L'EAU DU LIPTAKO

****

COMITE DE BASSIN

****

CONSEIL D'ADMINISTRATION

****

DIRECTION GENERALE

Burkina Faso

Unité – Progrès – Justice

RAPPORT D'ACTIVITES DE L'ANNEE 2022 DE L'AGENCE DE L'EAU DU LIPTAKO

Février 2023

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES 1

INTRODUCTION 5

1. METHODOLOGIE D'EVALUATION DU PROGRAMME D'ACTIVITES 6

2. BILAN PHYSIQUE DES ACTIVITES PROGAMMEES EN 2022 6

2.1. ACTION 1 : Application effective de la police de l'eau 6

2.2. ACTION 2 : Amélioration du recouvrement de la contribution financière en matière d'eau 8

2.2.1 Mettre en œuvre la stratégie de recouvrement de la Contribution Financière en matière d'Eau 8

2.2.2. Tenir une campagne de sensibilisation à l'endroit des collectivités territoriales sur les textes relatifs à la Contribution Financière en matière d'Eau et les IOTA 9

2.2.3. Améliorer le dispositif de prélèvement d'eau souterraine par l'acquisition et installation d'équipements adéquats 10

2.3. ACTION 3 : Poursuite de l'adaptation du cadre institutionnel et instruments de gestion 11

2.3.1. Suivre l'élaboration du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau 11

2.3.2. Tenir les sessions du Comité de Bassin 11

2.3.3. Renouveler le Comité de Bassin de l'Agence 12

2.3.4. Tenir les sessions du Conseil d'Administration 13

2.3.5. Elaborer le plan de gestion de l'eau de trois sous bassins 15

2.3.6. Mettre en place les Comités Locaux de l'Eau 15

2.3.7. Apporter un appui technique et financier aux Comités Locaux de l'Eau 17

2.3.7.1. Activités phares réalisées par le CLE Faga Diyam Hanbu 18

2.3.7.2. Activités phares réalisées par le CLE Faga médian Sud 18

2.3.7.3. Activités phares réalisées par le CLE Ñima Zãabo 20

2.3.7.4. Activités phares réalisées par le CLE Faga PKTYMB Koom 22

2.3.7.5. Activités phares réalisées par le CLE Faga Aval Centre-Est 24

2.3.7.6. Activités phares réalisées par le CLE Dargol Amont Nord 25

2.3.7.7. Activités phares réalisées par le CLE Faga médian nord 27

2.3.7.8. Activités phares réalisées par le CLE Gorouol médian 28

2.3.8. Apporter une aide aux maîtres d'ouvrage publics ou privés et aux CLE 31

2.3.8.1. Activités réalisées par l'Association AMAANE 31

2.3.8.2. Activités réalisées par l'Association Namanegbzanga de Pibaoré (ANP) 33

2.3.8.3. Activités réalisées par l'Association des Producteurs du Miel et de la Protection de l'Environnement de la commune de Boala 33

2.3.8.4. Activités réalisées par l'Association de développement Teng Yidgri de Yalgo 34

2.3.8.5. Activités réalisées par l'Association des femmes battantes du secteur minier de l'Oudalan 35

2.3.8.6. Activités réalisées par l'Association Algafiett de Gorom-Gorom 36

2.3.8.7. Activités réalisées par l'Association féminine Teega Wendé du Namentenga 37

2.4. ACTION 4 : Renforcement des capacités des agences de l'eau et autres parties prenantes 38

2.5. ACTION 5 : Développement d'un système national d'information sur l'eau (SNIEau) fiable et durable..... 41

2.6. ACTION 8 : Amélioration de la protection des plans d'eau contre le comblement et les végétaux aquatiques envahissants..... 43

2.6.1. Tenir un atelier de réflexion sur la problématique de protection de la mare de Dori.. 43

2.6.2. Réaliser une étude de traitement de ravins dans le bassin versant du barrage de Yalgo 44

2.6.3. Réaliser des postes d'eau autonomes..... 46

2.7. ACTION 10 : Amélioration de la communication et plaidoyer pour la gestion des ressources en eau..... 46

2.7.1. Renforcer les capacités du personnel en matière de communication..... 46

2.7.2. Réaliser la couverture médiatique des activités GIRE..... 47

3. DIFFICULTES RENCONTREES..... 47

CONCLUSION..... 48

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Bilan de la mise en œuvre des activités par SPE..... 7

Tableau 2 : Situation du recouvrement de la CFE au cours de l'année 2022..... 9

Tableau 3 : Membres des différents organes du CLE Faga Médian Sud 16

Tableau 4 : Répartition de la subvention accordée aux CLE en 2022..... 17

Tableau 5 : Répartition de la subvention accordée pour la prise en charge des lecteurs d'échelles et points focaux INO par Direction régionale 41

LISTES DES PHOTOS

Photo 1 : Vue des participants lors de la rencontre de sensibilisation des PDS sur la CFE et les IOTA 10
Photo 2 : Vue des participants lors de la cérémonie d'installation officielle des organes du CLE Faga médian sud 16
Photo 3 : Formation des membres de la CPAS sur la désignation des relais communautaires, l'implantation et la lecture de pluviomètres, la collecte et le traitement des données pluviométriques 17
Photo 4 : Entretien courant du barrage de Bogandé/ CLE FMS 19
Photo 5 : Réalisation de cordons pierreux à Bogandé/ CLE FMS 19
Photo 6 : Sensibilisation des maraichers du barrage de Bogandé sur les règles d'exploitation des berges et bonnes pratiques agricoles / CLE FMS 19
Photo 7 : Formation des relais communautaire et implantation de pluviomètres / CLE FMS 19
Photo 8 : Plants reboisés par le CLE NZ 20
Photo 9 : Vue des participants et intrants utilisés lors de la formation sur la fabrication de biopesticides / CLE NZ 20
Photo 10 : Périmètre maraicher en cours d'aménagement /CLE NZ 21
Photo 11 : Périmètre maraicher en exploitation /CLE NZ 21
Photo 12 : Sortie terrain de délimitation des pistes d'accès /CLE FPK 22
Photo 13 : Balises en cours de confection / CLE FPK 22
Photo 14 : Vue des participants lors de l'Assemblée Générale /CLE FPK 23
Photo 15 : Enregistrement de la pièce théâtrale pour changement de comportement en faveur de la protection des ressources en eau réalisée par le CLE FPK 24
Photo 16 : Destruction des plantes envahissantes au barrage de Tougouri/ CLE FPK 24
Photo 17 : Entretien courage de la digue du barrage de Touroum 24
Photo 18 : Cas pratique de la RNA lors de la formation 24
Photo 19 : Vue des participants lors de la formation sur la RNA/ CLE FACE 25
Photo 20 : Vue des participants lors de la journée de redevabilité/ CLE FACE 25
Photo 21 : Sensibilisation des PDI sur la gestion pacifique des ressources en eau/ CLE DAN 26
Photo 22 : Enregistrement d'une émission radio sur la vie du CLE depuis sa création en 2019 / CLE DAN 26
Photo 23 : Définition et marquage des limites du couloir d'accès au barrage de Seytenga 26
Photo 24 : Vue des participants lors de la journée de redevabilité/ CLE DAN 26
Photo 25 : Couloir d'accès au barrage réalisé par le CLE DAN 26
Photo 26 : : Sensibilisation des maraichers sur le respect des bandes de servitudes /CLE DAN 26
Photo 27 : Clôture grillagée réalisée/ DAN 27
Photo 28 : Reboisement/ CLE DAN 27
Photo 29 : Manguier mis en terre /CLE DAN 27
Photo 30 : Vue des participantes lors de la journée de salubrité/ CLE FMN 28
Photo 31 : Traitement de ravine à Kario/ CLE FMN 28
Photo 32 : Clôture grillagée sur le site de reboisement à Kario/ CLE FMN 28
Photo 33 : Vue des participants lors du reboisement/ CLE FMN 28
Photo 34 : Travaux d'aménagement du jardin nutritif 29
Photo 35 : Travaux en cours de l'aménagement du périmètre maraicher 30
Photo 36 : Réalisation des cordons pierreux 30

Photo 37 : Reboisement réalisé dans la clôture grillagée 31
Photo 38 : Réalisation d'un nouveau forage à Gorom-Gorom..... 32
Photo 39 : Aménagement d'un périmètre maraicher de 1 ha à Gorom-Gorom..... 32
Photo 40 : Formation des producteurs sur les techniques de réalisation de cordons pierreux ANP ... 33
Photo 41 : Travaux d'aménagement du périmètre maraicher de 05 ha /APMPE..... **Erreur ! Signet non défini.**
Photo 42 : Destruction des plantes aquatiques envahissantes sur le barrage de Yalgo..... 34
Photo 43 : Formation pratique de 10 femmes de l'association Teng Yidgri de Yalgo sur la valorisation des déchets plastiques 34
Photo 44 : Formation pratique des productrices maraichers de Saouga sur le compostage en tas/ AFBSMO..... 36
Photo 45 : Formation pratique des productrices maraichers de Saouga sur la gestion de système d'irrigation / AFBSMO 36
Photo 46 : Arrachage des plantes aquatiques envahissantes sur la mare de Fisingui / AFBSMO 36
Photo 47 : Réalisation d'un forage maraicher avec pompage solaire au secteur N°5 de Gorom-Gorom 37
Photo 48 : Périmètre maraicher en cours d'aménagement..... 37
Photo 49 : Réalisation de 04 forages réalisés dans les quartiers Hanmabyiri et Guissin dans la commune de Zéguédéguin..... 38
Photo 50 : Formation des relais communautaires sur les techniques de suivi des ressources en eau 39
Photo 51 : Vue des participants lors de la session de formation des CLE de l'EC-AEL sur l'AFDH et le genre..... 40
Photo 52 : Matérialisation des ravins situés à 2km du plan d'eau du barrage 45
Photo 53 : Château d'eau, borne fontaine et bâtiment technique déjà réalisé pour le PEA de Yalgo . 46

INTRODUCTION

Dans l'optique de valoriser son bassin hydrographique en tant que cadre approprié de connaissance, de planification et de gestion des ressources en eau, l'Agence de l'Eau du Liptako (AEL) à travers la Direction Générale mène, chaque année, des activités sous l'autorité du Conseil d'Administration et dans les conditions fixées par le Comité de Bassin. Les activités menées par la Direction Générale concourent à la protection et à la gestion durable des ressources en eau dans son espace de compétence.

Le programme d'activités 2022 s'inscrit dans le cadre du plan opérationnel 2021-2025 du programme national pour la gestion intégrée des ressources en eau (PN GIRE 2016-2030) dont l'objectif stratégique est de « **contribuer durablement à la satisfaction des besoins en eau douce des usagers et des écosystèmes aquatiques** ». Ainsi, pour rendre effectif cet objectif stratégique dans son espace de compétence, l'AEL vise la réalisation d'un certain nombre d'actions pour l'atteinte des objectifs opérationnels assignés.

Pour l'année 2022, l'essentiel des activités programmées dans le PTB ont pu être menées en dépit du contexte sécuritaire difficile. En effet, sur les quarante-un (41) activités programmées, vingt-huit (28) activités ont été réalisées à 100%, sept (07) ont un taux de réalisation inférieur à 50% et les autres six (06) activités ont un taux de réalisation compris entre 50% et 99%.

Le taux pondéré du bilan physique annuel 2022 est estimé à 76% contre 75% pour l'année précédente.

Le présent rapport fait le point de la mise en œuvre du programme d'activités de l'année 2022. Il s'articule autour des points suivants :

- méthodologie ;
- bilan physique de la mise en œuvre des activités ;
- difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des activités.

1. METHODOLOGIE D'EVALUATION DU PROGRAMME D'ACTIVITES

Le bilan physique de la mise en œuvre du programme d'activités (PA) de l'année 2022 est établi suivant l'approche dite d'analyse pondérée. Selon le manuel de suivi-évaluation du Programme National pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PN/GIRE), l'évaluation du taux de réalisation physique du PA se fonde sur le système de pondération des **tâches**. La réalisation d'une activité implique une ou plusieurs tâches qui n'ont pas la même complexité, ne nécessite pas le même niveau d'effort et exige des ressources différentes dans leur mise en œuvre. Le taux de réalisation physique du PA 2022 au niveau **activité** correspond à la moyenne pondérée de l'état d'exécution des différentes tâches qui la composent. Pour établir le taux de réalisation du niveau supérieur de la chaîne de mise en œuvre (tâches, activités, résultats et action), on établit la moyenne pondérée des taux de réalisation physique des niveaux inférieurs.

Le rapport bilan est élaboré sur la base de l'analyse et synthèse des comptes rendu de mission, d'atelier, de procès-verbaux de rencontres et rapports d'activités.

2. BILAN PHYSIQUE DES ACTIVITES PROGAMMEES EN 2022

2.1. ACTION 1 : Application effective de la police de l'eau

Depuis la mise en place des services police de l'eau (SPE) intervenant dans son espace de compétence (EC), l'Agence de l'Eau du Liptako (AEL) leur apporte un appui technique et financier. Ainsi, au cours de l'année 2022, l'AEL a signé trois protocoles avec les SPE des régions de l'Est, du Centre Nord et du Sahel pour l'octroi d'une subvention d'un montant total de **dix-sept millions neuf cent cinquante-sept mille cent quatre-vingts (17 957 180) FCFA** dont **six millions trois cent soixante-cinq mille cinq cents** (6 365 500) FCFA pour le SPE du Centre Nord, **six millions cinq cent soixante mille sept cent quatre-vingts** (6 560 780) FCFA pour le SPE de l'Est et cinq millions trente mille neuf cent (**5 030 900) FCFA** pour le SPE du Sahel. Le tableau suivant fait le bilan de la mise en œuvre des protocoles signés par SPE.

Tableau 1 : Bilan de la mise en œuvre des activités par SPE

Structure	Activités prévues	Activités réalisées
Service Police de l'Eau du Centre Nord	- Effectuer des missions de contrôle des unités de production d'eau préemballée et PEA privés des communes de Boala-Pissila-Tougouri-Yalgo ; - Effectuer des sorties de contrôle des rejets et des déclarations de prélèvements dans les mines de SOMITA et KOMET ; - Tenir un atelier bilan ; - Effectuer des sorties de contrôle des rejets dans les centres de santé de Tougouri et Yalgo ; - Effectuer des sorties de contrôle des rejets dans les sites d'orpaillage ; - Contrôler le respect des berges et bandes de servitudes des barrages de Boala, Belga, Bonam et Kossoghin ; - Suivre la qualité des eaux de boisson et de surface ; - Tenir un atelier de sensibilisation dans les communes du Namentenga sur les IOTA ; - Acquérir des réactifs pour l'analyse des eaux	- tenue de l'atelier provincial sur les fiches IOTA et procédures de réalisations des ouvrages privés : 49 participants dont les PDS, les SG et points focaux INO des mairie, le Haut-commissaire du Namentenga et les STD de la province et les autres structures étatiques au niveau national et régional ; - tenue de l'atelier bilan.
Service Police de l'Eau de Est	- Tenir un atelier d'information et de sensibilisation sur les activités de la police de l'eau à Bogandé ; - Contrôler les unités de production d'eau préemballée à Bogandé et à Manni ; - Contrôler le respect des bandes de servitude à Manni, Bogandé et Dakiri ; - Tenir une rencontre de concertation et de sensibilisation avec les exploitants des berges des retenues d'eau à Manni et à Bogangé ;	- contrôle de 02 unités de production d'eau préemballée à Bogandé et à Manni : aucune de ces unités ne dispose d'une autorisation ; - tenue de la rencontre de concertation et de sensibilisation avec les exploitants des berges des retenues d'eau à Manni et à Bogangé ; - Contrôle du respect des bandes de servitude à Manni, Bogandé et Dakiri ; - émission radio et diffusion des spots publicitaires à Bogandé

	- Mener des actions de communication sur la Police de l'Eau	
Service Police de l'Eau du Sahel	- Contrôler le respect des berges et des bandes de servitude des cours et retenues d'eau dans la région du Sahel (Yakouta, Bani, Mira, Seytenga) ; - Contrôler les unités de production d'eau potable des provinces du Séno et du Yagha ; - Contrôle des rejets polluants des centres de santé des provinces du Séno, Oudalan et du Yagha ; - Contrôle des unités de production d'eau du Séno (Bani) et du Yagha (Sebba) - Tenir un atelier d'information et de sensibilisation sur la police de l'eau	- Contrôle du respect des bandes de servitudes des barrages de Bani, de Mira, Seytenga Yakouta et la mare de Dori ; - Contrôle des unités de production d'eau du Séno (Bani) et du Oudalan (Gorom-Gorom) ; - Contrôle des hôpitaux et centres de santé sur le respect de la législation et la règlementation en matière de gestion des eaux usées, des excrétas, les déchets biomédicaux et assimilés ; - Contrôle des unités de production d'eau du Séno (Bani) et du Yagha (Sebba).

2.2. ACTION 2 : Amélioration du recouvrement de la contribution financière en matière d'eau

2.2.1 Mettre en œuvre la stratégie de recouvrement de la Contribution Financière en matière d'Eau

Plusieurs actions ont été menées pour un recouvrement optimal de la contribution financière en matière d'eau (CFE) sur la base d'une prévision **d'un milliard deux cent cinquante millions (1 250 000 000) FCFA.** Il s'agit entre autres :

- actualisation de la liste des assujettis et sensibilisation de ces derniers sur les textes relatifs à la CFE. Cette activité a permis d'identifier les assujettis suivants :
  - Sociétés minières : IAMGOLD ESSAKANE SA, SOMITA SA, SMB ;
  - Sociétés de production d'eau potable : VERGNET Burkina, Faso Hydro, ONEA, quatorze (14) postes d'eau autonome ;
  - Entreprises de bâtiments et travaux publics : Entreprise Saint Albert, Entreprise Bonswendé Yaméogo et Frères, Kangala SARL, Barombi Group, ECOBAT BECO.
- remise des titres de recettes aux assujettis ayant fait leurs déclarations de prélèvement.

Ces actions ont abouti à un recouvrement d'**un milliard six cent huit millions trente-cinq mille vingt-huit (1 608 035 028) FCFA** soit un taux de recouvrement de **129%** au cours de l'année. La situation du recouvrement est présentée dans le tableau 2.

Tableau 2 : Situation du recouvrement de la CFE au cours de l'année 2022

SITUATION DU RECOUVREMENT DE LA CFE AU COURS DE L'ANNEE				
N°	**Sociétés assujetties**	**Recouvrement ordinaire**	**Recouvrement des arriérés**	**Montant total recouvré**
SOCIETES MINIERES				
1	IAMGOLD ESSAKANE SA	766 072 125	841 902 025	1 607 974 150
Total 1		***766 072 125***	***841 902 025***	***1 607 974 150***
PRODUCTEURS D'EAU POTABLE				
1	VERGNET Burkina	60 878	0	60 878
Total 2		***60 878***	***-***	***60 878***
TOTAL		**766 133 003**	**841 902 025**	**1 608 035 028**

2.2.2. Tenir une campagne de sensibilisation à l'endroit des collectivités territoriales sur les textes relatifs à la Contribution Financière en matière d'Eau et les IOTA

Tenue en décembre 2022, cette rencontre avait pour objectif de sensibiliser les présidents de délégations spéciales (PDS) de l'EC-AEL sur la règlementation relative à la CFE et les fiches Installations Ouvrages Travaux et Activités (IOTA). Sur les quarante-neuf (49) PDS invités, quarante-quatre (44) ont pris part à cette rencontre.

A l'issue de la rencontre, les PDS de l'EC-AEL se sont engagés à accompagner l'AEL dans ses missions notamment dans le processus de recouvrement de la CFE à travers la mise à jour régulière des assujettis de leur ressort territorial et la sensibilisation.

Photo 1 : Vue des participants lors de la rencontre de sensibilisation des PDS sur la CFE et les IOTA

2.2.3. Améliorer le dispositif de prélèvement d'eau souterraine par l'acquisition et installation d'équipements adéquats

Dans l'EC-AEL, on assiste ces dernières années à l'expansion de la commercialisation d'eau potable, extraite des réservoirs souterrains par des sociétés privées ou des particuliers. La connaissance des quantités d'eau mobilisée par ce secteur est nécessaire pour l'AEL. Pour ce faire, il est nécessaire que ces installations de captage d'eau soient équipées d'instruments de comptage. C'est ainsi que la DGAEL a tenu en décembre 2022 un atelier de réflexion sur le choix d'un instrument type de comptage d'eau au profit des promoteurs du secteur. La rencontre a connu la participation de l'ONEA, de la DGRE, des agences sœurs et de promoteurs d'eau potable.

A l'issue des échanges, des recommandations ont été formulées pour faciliter le processus d'identification et d'installation de compteurs. Il s'agit pour chaque agence de l'eau de :

- faire une caractérisation des débits de production des forages pour faciliter l'installation de compteurs appropriés ;
- s'appuyer sur les textes en vigueur pour la définition des caractéristiques techniques des compteurs ;

- renforcer l'accompagnement des SPE dans la sensibilisation.

2.2.4. Participer à la solidarité inter-agences

En 2021, le Ministère de l'Eau et de l'Assainissement a adopté un arrêté portant opérationnalisation de la solidarité inter-agences. Cet arrêté fixe les modalités de ladite solidarité. Pour l'année 2022, un taux de 2,5% sur le recouvrement de 2021 doit être consacré à la solidarité inter-agence. Ainsi, l'AEL s'est acquittée de la solidarité inter-agences à hauteur de **trente-un millions deux cent cinquante mille** (31 250 000) FCFA.

2.3. ACTION 3 : Poursuite de l'adaptation du cadre institutionnel et instruments de gestion

2.3.1. Suivre l'élaboration du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau

A la date de clôture de la première phase de mise en œuvre du PN-GIRE, le processus d'élaboration du SDAGE de l'EC-AEL a abouti à l'élaboration et à la validation de l'état des lieux des ressources en eau et au choix des scenarii de développement des ressources en eau.

Dans l'optique de boucler le processus, les parties prenantes (PP) ont tenu, en avril 2022, une rencontre d'élaboration d'une feuille de route qui a permis d'identifier et de planifier les actions majeures de la finalisation du processus.

En mai 2022, la DGAEL, avec l'appui de l'assistance technique NIRAS, a élaboré des TdR pour le recrutement d'un expert en environnement, un expert en planification et d'un expert en socio-économie pour l'élaboration de l'avant-projet de SDAGE (AP-SDAGE) et de l'évaluation environnementale stratégique.

La première version de l'AP-SDAGE transmis à la DGAEL en fin novembre 2022 a été examiné par le comité de suivi interne du processus de l'AEL avec les autres PP en décembre 2022. Cette rencontre a permis de faire les observations et amendements nécessaires dont la prise en compte permettra d'améliorer substantiellement la qualité du document.

2.3.2. Tenir les sessions du Comité de Bassin

L'opérationnalisation de la GIRE dans l'espace de compétence de l'agence de l'eau du Liptako passe par la fonctionnalité de ses organes et instances dont le Comité de Bassin (CB). Ainsi, le CB du Groupement d'Intérêt Public (GIP) / l'Agence de l'Eau du Liptako a tenu sa session ordinaire de l'année, le mardi 14 juin 2022 à Kaya. Lors de la session, l'on a noté la présence

de vingt-trois (23) membres statutaires, deux (02) procurations et deux (02) absences sur vingt-sept (27) en exercice. Il faut noter que le collège des collectivités n'a pas été convoqué à cette session suite à la dissolution des conseils municipaux.

A l'issue de la session, les membres du CB ont pris quatre (04) résolutions que sont :

- Résolution N° 2022-001/AEL/CB portant adoption du procès-verbal de la troisième session extraordinaire de 2021 du Comité de Bassin de l'Agence de l'Eau du Liptako ;
- Résolution N° 2022-002/AEL/CB portant approbation du compte administratif 2021 de l'Agence de l'Eau du Liptako ;
- Résolution N° 2022-003/AEL/CB portant approbation du compte de gestion 2021 de l'Agence de l'Eau du Liptako ;
- Résolution N° 2022-004/AEL/CB portant approbation du rapport de gestion 2021 du Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau du Liptako.

2.3.3. Renouveler le Comité de Bassin de l'Agence

Les membres du dernier Comité ont été nommés par arrêté **N° 2018-106/MEA/CAB** du 09 juillet 2018 pour un mandat de trois (3) ans renouvelable une fois. Leur mandat étant échu depuis 2021, la Direction Générale dans le souci d'assurer la continuité et le bon fonctionnement des instances de l'AEL, a entamé le processus de renouvellement du Comité de Bassin (CB). Les activités menées dans ce cadre sont :

- collecte de données en vue d'actualiser la liste des différentes catégories d'usagers de l'EC-AEL en mai 2022. A l'issue de la collecte plus de 300 associations et sociétés coopératives ont été identifiées ;
- forum de désignation des usagers tenu en novembre 2022 : la rencontre a réuni plus de quatre-vingt (80) usagers issus de différents secteurs d'activités. Au terme de la rencontre, ils ont désigné, de façon consensuelle, leurs représentants qui feront partis du prochain Comité de Bassin (CB) pour un mandat de trois ans. Au total quatorze (14) représentants ont été désignés comme suit :

Secteur d'activité	**Nombre de personnes désignées**
Mine	1
ONEA	1

Elevage	2
Défenseur de l'Environnement	2
Chambre d'agriculture	1
Communication	1
Agriculture	2
Eau et Assainissement	1
BTP	1
Orpailleur	1
Pêche	1
Total	**14**

- envoi de correspondances aux différents départements ministériels leur demandant de désigner leurs représentants au prochain CB ;
- envoi de correspondances aux différents Gouverneurs de régions incluses dans l'EC-AEL leur demandant de désigner les représentants des collectivités au prochains CB.

2.3.4. Tenir les sessions du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration (CA), conformément à la convention constitutive de l'AEL a tenue deux sessions ordinaires au cours de l'année 2022.

Tenue le 12 avril 2022, la première session dont l'objectif était d'examiner et d'adopter les états financiers de l'exercice 2021 ainsi que le budget 2022 révisé a réuni les neuf administrateurs en exercice et des observateurs, personnes de ressources.

Dix (10) délibérations ont été adoptées en marge de cette session. Ce sont :

- Délibération N° 2022-001/AEL/CB /CA portant adoption du procès-verbal de la deuxième session ordinaire de l'année 2021 du Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau du Liptako ;

- Délibération N° 2022-002/AEL/CB/CA portant adoption du Programme d'Activités 2022 de l'Agence de l'Eau du Liptako ;

- Délibération N° 2022-003/AEL/CB /CA portant adoption du compte de gestion 2021 de l'Agence de l'Eau du Liptako ;

- Délibération N° 2022-004/AEL/CB/CA portant adoption du compte administratif 2021 de l'Agence de l'Eau du Liptako ;
- Délibération N° 2022-005/AEL/CB /CA portant adoption du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau du Liptako gestion 2021 ;
- Délibération N° 2022-006/AEL/CB /CA portant report et affectation du résultat du compte administratif de l'exercice 2021 de l'Agence de l'Eau du Liptako gestion 2021 ;
- Délibération N° 2022-007/AEL/CB /CA portant du Programme d'Activités 2022 Révisé de l'Agence de l'Eau du Liptako ;
- Délibération N° 2022-008/AEL/CB /CA portant du réaménagement du budget gestion 2022 de l'Agence de l'Eau du Liptako ;
- Délibération N° 2022-009/AEL/CB /CA portant adoption du budget exercice 2022 révisé de l'Agence de l'Eau du Liptako ;
- Délibération N° 2022-010/AEL/CB /CA portant adoption du plan de Passation des Marchés de 2022 révisé de l'Agence de l'Eau du Liptako.

La deuxième session a eu lieu le mercredi 28 décembre 2022 et a enregistré huit présences sur neuf administrateurs en fonction, assistés par des observateurs et des personnes de ressources. Au cours de la session, les administrateurs ont examiné et adopté le programme d'activités, le budget puis le plan de passation de marchés de l'année 2023.

Cinq délibérations ont été adoptées par le conseil au cours de cette deuxième session comme suit :

- Délibération N° 2022-016/AEL/CB /CA portant adoption du procès-verbal de la consultation à domicile du Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau du Liptako ;

- Délibération N° 2022-017/AEL/CB /CA portant adoption du Programme d'Activités 2023 de l'Agence de l'Eau du Liptako ;
- Délibération N° 2022-018/AEL/CB /CA portant adoption du budget exercice 2023 de l'Agence de l'Eau du Liptako ;
- Délibération N° 2022-019/AEL/CB /CA portant adoption du plan de Passation des Marchés 2023 de l'Agence de l'Eau du Liptako ;
- Délibération N° 2022-020/AEL/CB /CA portant octroi de prime de rendement au personnel de l'Agence de l'Eau du Liptako.

2.3.5. Elaborer le plan de gestion de l'eau de trois sous bassins

Dans l'optique de favoriser une gestion efficiente des ressources en eau au niveau des sous bassins des CLE, l'AEL a entrepris en 2021 l'élaboration des plans de gestion de l'eau (PGE) au profit des comités locaux de l'eau Gorouol médian, Ñima Zãabo et Dargol amont nord.

Les études validées en mai 2022 sont assorties de plans d'actions triennaux dont les coûts de mise en œuvre sont respectivement de **deux cent cinquante-quatre millions deux cent mille** (254 200 000) FCFA, **deux cent soixante millions quatre cent quarante-cinq mille (**260 445 000) FCFA et **deux cent cinquante un millions quatre cent mille** (251 400 000) FCFA pour les sous bassins Dargol amont nord, Faga amont sud sud et Gorouol médian.

La mise en œuvre de ces PGE permettra une amélioration sensible de l'accès des populations concernées aux services d'eau potable et d'assainissement, la disponibilité de l'eau pour les différents usages (agriculture, élevage, écosystèmes) tout en réduisant considérablement les conflits d'usages dans les sous bassins concernés.

2.3.6. Mettre en place les Comités Locaux de l'Eau

Dans le cadre du projet « renforcement des capacités des Agences de l'eau du Gourma et du Liptako et des Comité Locaux de l'Eau (CLE) pour une gestion rationnelle, concertée et durable des ressources en eau » (projet GIRE/UE), l'AEL en collaboration avec les autres membres du consortium (WaterAid, AEDE, AEG), a entamé en 2021 le processus de mise en place du CLE Faga médian sud couvrant en tout ou partie les communes de Manni, Liptougou et Bogandé.

En 2022, l'AEL a poursuivi le processus en vue de sa finalisation. Ainsi, la mobilisation des acteurs tenue les 27 et 28 janvier a permis d'informer et de sensibiliser les acteurs du sous bassin

sur les enjeux et problématiques des ressources en eau de leur espace en vue de susciter leur implication et leur participation au processus de mise en place du CLE. Au terme de la rencontre, chaque collège a désigné ses représentants pour siéger à l'Assemblée Générale du CLE, soit 55 membres au total.

En février 2022 les membres du CLE Faga médian sud ont tenu leur Assemblée Générale Constitutive au cours de laquelle les statut et règlement intérieur ont été adoptés. Ils ont également désigné les membres des différents organes ainsi qu'il suit :

Tableau 3 : Membres des différents organes du CLE Faga Médian Sud

Instances/organes	Bureau Exécutif	Cellule de Contrôle	Commission de Programmation, d'Animation et de Suivi (CPAS)
Hommes	07	03	05
Femmes	03	00	00
Total	10	03	05

Le CLE a été officiellement installé le 11 février 2022 par le préfet de Manni représentant Monsieur le Haut-commissaire de la province de la Gnagna.

Photo 2 : Vue des participants lors de la cérémonie d'installation officielle des organes du CLE Faga médian sud

Dans l'optique de rendre opérationnel le CLE mis en place, la DGAEL a organisé dans le cadre du projet GIRE/UE trois sessions de formation au profit de ses organes.

La première session a porté sur des thématiques en lien avec la GIRE (GIRE : Concept, principes et processus de mise en œuvre au Burkina ; Rôle et responsabilités des membres du CLE ; Gestion administrative et financière).

La deuxième session était relative aux techniques de protection des ressources en eau et à la planification des activités. Au terme de cette session, les participants ont élaboré un plan d'actions triennal 2022-2024.

La troisième session a permis d'outiller les membres de la CPAS sur la désignation des relais communautaires, l'implantation et la lecture de pluviomètres, la collecte et le traitement des données pluviométriques.

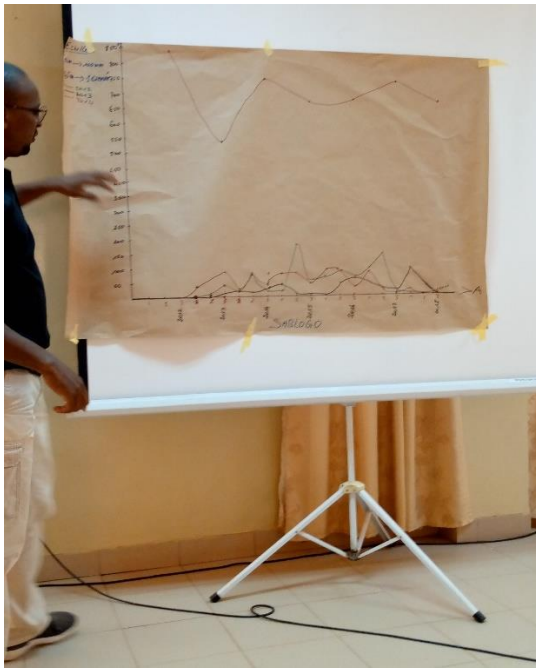

Photo 3 : Formation des membres de la CPAS sur la désignation des relais communautaires, l'implantation et la lecture de pluviomètres, la collecte et le traitement des données pluviométriques

2.3.7. Apporter un appui technique et financier aux Comités Locaux de l'Eau

En 2022, les huit CLE fonctionnels de l'EC-AEL ont bénéficié d'une subvention d'un montant global de **cent cinquante-cinq millions cinq cent vingt-cinq mille cinq cents** (155 525 500) FCFA à travers la signature de protocoles d'accord soit avec l'AEL soit avec d'autres partenaires. La répartition de la subvention aux CLE par partenaire se présente comme suit :

Tableau 4 : Répartition de la subvention accordée aux CLE en 2022

Partenaire	**Montant de la subvention accordée aux CLE**
Agence de l'Eau du Liptako	**93 239 500**

Consortium (AEL-AEG-WaterAid-AEDE) à travers le projet GIRE/UE	**20 000 000**
Consortium (WWn-SNV) à travers le projet ECDD	**21 777 500**
ONG Winrock à travers le projet TerresEauVie	**20 508 500**
TOTAL	**155 525 500**

Ces subventions ont permis aux CLE de mettre en œuvre leurs programmes d'activités au cours de l'année 2022 dont les principaux résultats atteints se présentent comme suit :

2.3.7.1. Activités phares réalisées par le CLE Faga Diyam Hanbu

Au cours de l'année 2022, le CLE Faga médian centre, rebaptisé CLE Faga Diyam Hanbu a reçu une subvention de **quatre million sept cent cinquante-cinq mille** (4 755 000) FCFA pour la réalisation d'activités de formations et de sensibilisation. Ainsi, le CLE a pu réaliser les activités suivantes :

- formation de 80 acteurs du sous bassin sur la prévention et la gestion des conflits dont 18 femmes ;
- sensibilisation de 50 usagers des barrages de Coalla et de Liptougou dont 09 femmes sur la gestion des ressources en eau et la protection de la bande de servitude ;
- tenue d'une journée de redevabilité et mise en place de la CPAS ;
- tenue d'une rencontre du bureau exécutif (BE) ;
- tenue d'une assemblée générale (AG).

2.3.7.2. Activités phares réalisées par le CLE Faga médian Sud

Dans le cadre du projet GIRE-UE, le CLE Faga médian sud a bénéficié d'une subvention de **onze millions** (11 000 000) FCFA pour la mise des activités de sensibilisation, protection des ressources en eau et de fonctionnement du CLE. Les principales activités réalisées par le CLE au cours de l'année sont :

- enregistrement et diffusion d'une émission radio pour la visibilité du CLE ;
- montage et diffusion d'un spot publicitaire sur la GIRE et le CLE : rôle et missions ;

- sensibilisation de 86 producteurs maraichers (dont 28 femmes) des berges du barrage de Bogandé sur les règles d'exploitation des berges des cours et retenues d'eau et les bonnes pratiques agricoles ;
- travaux d'entretien courant du barrage de Bogandé ;
- réalisation de 1429 mètres linéaires de cordons pierreux ;
- traitement de ravines sur 07 sections dans le sous bassin du barrage de Bogandé ;
- réalisation d'une clôture grillagée de 2 ha à Bogandé ;
- reboisement de 410 plants dans la clôture grillagée ;
- tenue des AG de désignation de 50 relais communautaires dont 25 femmes pour le suivi des ressources dans le sous bassin du CLE ;
- implantation de 25 pluviomètres dans 25 villages pour le suivi de la pluviométrie

Photo 4 : Entretien courant du barrage de Bogandé/ CLE FMS

Photo 5 : Réalisation de cordons pierreux à Bogandé/ CLE FMS

Photo 6 : Sensibilisation des maraichers du barrage de Bogandé sur les règles d'exploitation des berges et bonnes pratiques agricoles / CLE FMS

Photo 7 : Formation des relais communautaire et implantation de pluviomètres / CLE FMS

2.3.7.3. Activités phares réalisées par le CLE Ñima Zãabo

Au titre de l'année 2022, le CLE Faga amont sud sud, rebaptisé Ñima Zãabo a signé un protocole de trente millions quarante-deux mille (30 042 000) FCFA pour la réalisation des activités relatives à des aménagements de périmètres maraichers, de protection de ressources en eau, de renforcement de capacité et de fonctionnement du CLE. Ainsi le CLE a pu réaliser les activités suivantes :

- formation de 66 producteurs maraichers dont 17 femmes des barrages de Bonam et de Zéguédéguin sur les techniques de fabrication et d'utilisation des biopesticides ;
- reboisement de 3800 plants dans la clôture grillagée de 02 ha à Zéguédéguin ;
- réalisation d'une haie vive le long de la clôture grillagée ;
- tenue d'une rencontre de bureau exécutif ;
- tenue d'une AG pour faire le bilan des activités menées par le CLE en 2022

Il était prévu la réalisation d'un périmètre maraicher de 2 hectares avec des puits pour un montant total de vingt-trois millions (23 000 000) FCFA qui n'a pas pu être réalisé.

Photo 8 : Plants reboisés par le CLE NZ

Photo 9 : Vue des participants et intrants utilisés lors de la formation sur la fabrication de biopesticides / CLE NZ

Outre l'appui de l'AEL, le CLE a bénéficié de l'accompagnement du projet GIRE/UE pour la réalisation des activités ci-après :

- tenue d'une journée de redevabilité pour rendre compte aux acteurs du sous bassin des actions mises en œuvre pour protéger, restaurer et préserver les ressources en eau du sous bassin afin d'améliorer les conditions de vie des populations de l'espace ;
- aménagement de 3,5 hectares de périmètre maraicher alimenté par un forage avec pompage solaire à Zéguédéguin (54 parcelles dont 51 attribuées à 20 femmes et 31 hommes, 01 parcelle de démonstration et 02 parcelles de réserves) ;
- acquisition de matériel de suivi des ressources en eau (pluviomètres, échelles limnimétriques, sondes piézométriques, du matériel de jaugeage, des bottes et imperméables).

Photo 10 : Périmètre maraicher en cours d'aménagement /CLE NZ

Photo 11 : Périmètre maraicher en exploitation /CLE NZ

2.3.7.4. Activités phares réalisées par le CLE Faga PKTYMB Koom

Le CLE Faga amont sud centre, rebaptisé Faga PKTYMB Koom par les acteurs du sous bassin a bénéficié d'une subvention de **huit millions six cent quatre-vingt-douze mille cinq cents** (8 692 500) FCFA pour la mise en œuvre d'activités de protection des ressources en eau, de renforcement de capacités et fonctionnement du CLE. Les principales activités effectivement réalisées par le CLE en 2022 sont :

- formation de 25 producteurs sur les techniques de fabrication et utilisation de biopesticides dont 07 femmes ;
- regarnissage des sites reboisés en 2019, 2020 et 2021 avec 300 plants : 28 participants dont 8 femmes ;
- délimitation et balisage de 02 pistes d'accès de 5 Km sur chaque rive du barrage de Tougouri ;
- tenue d'une journée de redevabilité qui a porté sur le bilan des activités réalisées par le CLE depuis sa création et mise en place de la CPAS dans le cadre du projet GIRE/UE
- tenue de 04 réunions de bureau ;
- tenue d'une AG

Photo 12 : Sortie terrain de délimitation des pistes d'accès /CLE FPK

Photo 13 : Balises en cours de confection / CLE FPK

Photo 14 : Vue des participants lors de l'Assemblée Générale /CLE FPK

Le CLE a également bénéficié de l'accompagnement du partenaire Winrock dans le cadre de l'activité TerresEauVie. Ainsi, le CLE a pu mener les activités suivantes :

- diffusion de la pièce théâtrale sur la protection des berges enregistrée en 2021 : 04 diffusions dont 02 à Pissila et 02 à Tougouri et touchée 627 personnes dont 471 femmes ;
- réalisation d'une clôture grillagée de 02 hectares et reboisement de 2300 plants : 69 personnes ont pris part au reboisement dont 09 femmes ;
- tenue d'une journée de salubrité sur les berges du barrage de Touroum : 45 participants dont 18 femmes ;
- destruction des plantes envahissantes au barrage Tougouri : 102 participants dont 43 femmes ;
- tenue d'une journée de redevabilité à Pissila : 52 participants dont 16 femmes ;
- formation pratique sur la régénération naturelle assistée à Tougouri

Photo 15 : Enregistrement de la pièce théâtrale pour changement de comportement en faveur de la protection des ressources en eau réalisée par le CLE FPK

Photo 16 : Destruction des plantes aquatiques envahissantes au barrage de Tougouri/ CLE FPK

Photo 17 : Entretien courant de la digue du barrage de Touroum

Photo 18 : Cas pratique de la RNA lors de la formation

2.3.7.5. Activités phares réalisées par le CLE Faga Aval Centre-Est

Le CLE Faga Aval Centre-Est a bénéficié d'une subvention de **quatre millions huit cent quatre-vingt-dix-neuf mille** (4 899 000) FCFA pour la mise en œuvre des activités de renforcement de capacité et de fonctionnement du CLE au regard du contexte sécuritaire dans le sous bassin du CLE qui limite les actions terrain. Cela a permis au CLE de mener les activités suivantes :

- Renforcement des capacités techniques et opérationnelles de 30 membres de l'AG dont 03 femmes sur les techniques de la régénération naturelle assistée ;
- Sensibilisation/information de 80 PDI des communes de Mansila, Solhan et Takougounadié sur les techniques d'exploitation rationnelle des ressources forestières ;
- Tenue d'une journée de redevabilité aux acteurs de l'espace des activités depuis la création du CLE et mise en place de la CPAS ;
- Tenue d'une rencontre du BE ;

- Tenue d'une AG

Photo 19 : Vue des participants lors de la formation sur la RNA/ CLE FACE

Photo 20 : Vue des participants lors de la journée de redevabilité/ CLE FACE

2.3.7.6. Activités phares réalisées par le CLE Dargol Amont Nord

Au titre de l'année 2022, le CLE Dargol amont nord a bénéficié d'une subvention de **neuf millions cent mille** (9 100 000) FCFA pour les activités de protection des ressources en eau, renforcement de capacité et fonctionnement du CLE. Le CLE a ainsi réalisé les activités ci-dessous :

- regarnissage de 1700 plants dans les sites reboisés de 2019, 2020 et 2021 ;
- réalisation de 02 couloirs d'accès au barrage de Seytenga de 2 Km au profit des éleveurs ;
- renforcement des capacités de 100 maraichers sur le rôle et l'importance des berges dans la vie des retenues d'eau ;
- formation de 25 PDI sur la gestion pacifique des ressources en eau ;
- formation de 25 usagers du barrage de Seytenga sur le traitement des ravines ;
- réalisation d'une émission radio en langue fulfuldé sur la vie du CLE depuis sa création en 2019 ;
- tenue d'une journée de redevabilité et mise en place de la CPAS ;
- tenue de 02 réunions du BE ;
- tenue d'une AG

Photo 21 : Sensibilisation des PDI sur la gestion pacifique des ressources en eau/ CLE DAN

Photo 22 : Enregistrement d'une émission radio sur la vie du CLE depuis sa création en 2019 / CLE DAN

Photo 23 : Définition et marquage des limites du couloir d'accès au barrage de Seytenga

Photo 25 : Couloir d'accès au barrage réalisé par le CLE DAN

Photo 24 : Vue des participants lors de la journée de redevabilité/ CLE DAN

Photo 26 : : Sensibilisation des maraichers sur le respect des bandes de servitudes /CLE DAN

Le CLE Dargol amont nord en tant que CLE cible du projet TerresEauVie bénéficie aussi de l'accompagnement de l'ONG Winrock dans la mise en œuvre de ses activités. Ainsi, dans le cadre de ce partenariat, le CLE a pu réaliser les activités suivantes :

- Réalisation d'une clôture grillagée de 2 ha à Seytenga ;
- Reboisement de 3600 plants dans la clôture grillagée

Photo 27 : Clôture grillagée réalisée/ DAN

Photo 28 : Reboisement/ CLE DAN

Photo 29 : Manguier mis en terre /CLE DAN

2.3.7.7. Activités phares réalisées par le CLE Faga médian nord

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités, le Faga médian nord a bénéficié d'une subvention neuf millions cent mille (9 100 000) FCFA au titre de l'année 2022. Les activités réalisées au cours de l'année sont :

- traitement d'une ravine de section 50 mètres à Yalgo ;
- réalisation de 02 hectares de cordons pierreux à Yalgo ;
- tenue d'une journée de redevabilité et mise en place de la CPAS ;
- tenue d'une journée de salubrité sur les berges du barrage de Yalgo ;
- tenue d'une rencontre de BE ;
- tenue d'une AG

Photo 30 : Vue des participantes lors de la journée de salubrité/ CLE FMN

Le CLE est aussi appuyé par l'ONG Winrock dans le cadre de l'activité TerresEauVie depuis 2020. Ainsi, au cours de l'année 2022, dans le cadre de ce projet, le CLE a pu mettre en œuvre les actions suivantes :

- Traitement d'une ravine de 40 m de longueur et 6 m de largeur à Kario, village riverain au barrage de Yalgo ;
- Reboisement de 2300 plants dans une clôture grillagée de 2 ha à Kario ;

Photo 31 : Traitement de ravine à Kario/ CLE FMN

Photo 32 : Clôture grillagée sur le site de reboisement à Kario/ CLE FMN

Photo 33 : Vue des participants lors du reboisement/ CLE FMN

2.3.7.8. Activités phares réalisées par le CLE Gorouol médian

A l'instar des autres CLE, le CLE Gorouol médian a été appuyé techniquement et financièrement par l'AEL pour la réalisation d'activités d'aménagements, de sensibilisation, de protection des ressources en eau, de renforcement de capacité et de fonctionnement du CLE au titre de l'année 2022 à hauteur de **vingt-quatre millions deux cent soixante mille** (24 260 000) FCFA. Ainsi, au cours de l'année, les activités suivantes ont été réalisées par le CLE :

- aménagement d'un jardin nutritif de 1 ha à Dani, village riverain du barrage de Yakouta ;
- aménagement d'un périmètre maraicher de 02 ha à Yakouta ;
- formation des membres du BE en techniques de planification des activités ;
- tenue de deux journées de redevabilité ;
- animation d'une émission à la radio Kaweal de Dori sur les mission du CLE : rôle et responsabilités des acteurs sur la préservation des ressources en eau dans le sous bassin du CLE ;
- tenue de la première AG avec 85 participants dont 10 femmes. Elle a connu le renouvellement du BE et de la CC ;
- tenue de 04 réunion du BE.
- tenue de la deuxième AG avec 72 participants dont 16 femmes qui a permis de faire le bilan des activités réalisées au cours de l'année.

Photo 34 : Travaux d'aménagement du jardin nutritif

Photo 35 : Périmètre maraicher en cours d'aménagement

Le CLE Gorouol médian en tant que CLE cible du projet « Eau, CLE du Développement Durable » a aussi bénéficié de l'accompagnement du projet à travers la signature d'un protocole d'accord de **vingt un millions sept cent soixante-dix-sept mille cinq cents** (21 777 500) FCFA. Les activités réalisées par le CLE dans le cadre de cette convention sont :

- réalisation d'une clôture grillagée de 4 ha dans le village de Dani sur la rive gauche du barrage de Yakouta ;
- reboisement de 5 550 plants dans la clôture grillagée ;
- traitement de 0,5 ha de ravines à Katchari dans le sous bassin du barrage de Yakouta ;
- réalisation de 1 km de cordons pierreux à Hoggo Samboel, village riverain au barrage de Yakouta ;
- concertations avec les leaders maraîchers de Dori et autorités administratives en vue de la délimitation de la mare de Dori.

Photo 36 : Réalisation des cordons pierreux

Photo 37 : Reboisement réalisé dans la clôture grillagée

2.3.8. Apporter une aide aux maîtres d'ouvrage publics ou privés et aux CLE

En 2021, l'AEL a lancé un appel à projets pour la sélection de projets de protection de ressources en eau dans son EC et dont le financement a été assuré par la CFE.

Au total soixante-onze (71) projets ont été soumis à l'AEL qui a en sélectionnés vingt-un (21) pour financement.

En 2022, l'AEL a signé des protocoles d'accords avec sept (07) associations pour l'octroi d'une subvention d'un montant total de **deux cent trente millions cinq cent neuf mille huit cents (230 509 800)** FCFA pour la mise en œuvre des activités planifiées dans les projets. Les autres projets n'ont pas bénéficié de la subvention en raison de la dissolution des conseils municipaux, la fusion de certains départements ministériels et la dégradation de la situation sécuritaire. Afin de favoriser une gestion rationnelle et transparente de la subvention accordée, la DGAEL a organisé, en juillet 2022, une session de formation au profit des acteurs de la chaine financière des associations bénéficiaires. Cette formation a permis de renforcer leurs capacités sur les procédures de gestion des projets, des achats, missions, ateliers, etc., sur la production des différentes pièces justificatives, la justification des dépenses effectuées ainsi que la rédaction des rapports d'activités et financiers.

Au 31 décembre 2022, le bilan de la mise des projets se présente comme suit :

2.3.8.1. Activités réalisées par l'Association AMAANE

Avec une subvention de **quarante-deux millions cent quarante-cinq mille neuf** cent (42 145 900) FCFA, l'association AMAANE a pu réaliser neuf activités sur dix programmées. Les principales activités réalisées sont :

- réhabilitation de 06 forages dont dans la commune de Gorom-Gorom ;
- réalisation d'un nouveau forage positif au secteur 4 de Gorom-Gorom ;
- séances de sensibilisation des populations de Gorom-Gorom et villages voisins sur la promotion de l'hygiène et l'assainissement autour des forages ;
- aménagement de 04 sites maraichers d'une superficie de 01 ha chacun avec clôture au profit des femmes de Gorom-Gorom, Touro, Saouga et Kel-edjef ;
- formation de 50 femmes en techniques de culture maraichère et les besoins en eau des plants.

Photo 38 : Réalisation d'un nouveau forage à Gorom-Gorom

Photo 39 : Aménagement d'un périmètre maraicher de 1 ha à Gorom-Gorom

2.3.8.2. Activités réalisées par l'Association Namanegbzanga de Pibaoré (ANP)

Dans le cadre de l'appel à projet, l'Association Namanegbzanga de Pibaoré (ANP) a bénéficié d'une subvention de **vingt-sept millions quatre soixante-quinze mille** (27 475 000) FCFA pour la mise en œuvre du *projet de récupération des terres dégradées dans les villages de Vowogdo, Ouedeguin et Tanyoko Mossi dans la commune de Pibaoré*. Les principales activités réalisées par l'APN sont :

- formation de 150 producteurs agricoles sur les techniques de réalisation des cordons pierreux ;
- acquisition de petits matériels pour les travaux : pioches, barres à mine, brouettes, gants, chaussure de sécurité, etc.
- récupération de 240 ha de terres dégradées par la technique des cordons pierreux ;
- reboisement de 12 000 plants avec grille de protection individuelle à raison de 4 000 plants dans chaque village du projet.

Photo 40 : Formation des producteurs sur les techniques de réalisation de cordons pierreux ANP

2.3.8.3. Activités réalisées par l'Association des Producteurs du Miel et de la Protection de l'Environnement de la commune de Boala

L'AEL a appuyé l'Association des Producteurs du Miel et de la Protection de l'Environnement de la commune de Boala (APMPE) avec une subvention d'un montant total de **trente-cinq millions deux cent mille** (35 200 000) FCFA pour l'exécution du *projet de mise en place d'un périmètre maraicher et de protection de l'environnement au profit de la population de la commune de Boala dans la province du Namentenga*. Le bilan de mise en œuvre des activités de cette association n'est pas encore disponible.

2.3.8.4. Activités réalisées par l'Association de développement Teng Yidgri de Yalgo

Porteur du projet « *Protection de la ressource en eau du barrage de Yalgo contre l'ensablement et l'envasement* » l'association Teng Yidgri de Yalgo a été bénéficiaire de l'appel à projets où elle a obtenu une subvention de **vingt-cinq millions neuf cent quatre-vingt-quinze mille** (25 995 000) FCFA pour la mise en œuvre de son projet. Les principaux résultats atteints par l'association sont :

- formation des groupements de femmes à la gestion des déchets plastiques et plantes envahissantes aquatiques du barrage de Yalgo ;
- sensibilisation de la population sur les dangers liés à la prolifération des déchets plastiques ;
- collecte des déchets plastiques dans la ville de Yalgo ;
- formation de la population sur les techniques de destruction des plantes aquatiques envahissantes ;
- acquisition du matériel de destruction des plantes aquatiques envahissantes ;
- acquisition d'une unité de transformation des déchets plastiques ;
- arrachage les plantes aquatiques envahissantes ;
- formation de 10 femmes à la valorisation des déchets plastiques ;
- formation de 10 femmes à la valorisation des plantes aquatiques envahissantes par le compostage.

Photo 41 : Destruction des plantes aquatiques envahissantes sur le barrage de Yalgo

Photo 42 : Formation pratique de 10 femmes de l'association Teng Yidgri de Yalgo sur la valorisation des déchets plastiques

2.3.8.5. Activités réalisées par l'Association des femmes battantes du secteur minier de l'Oudalan

Dans le cadre du présent appel à projet, l'Association des femmes battantes du secteur minier de l'Oudalan (AFBSMO) a obtenu une subvention d'un montant total de **trente-trois millions huit cent vingt mille** (33 820 000) FCFA pour la mise en œuvre du *Projet de valorisation des ressources en eau au profit des communautés des villages de Saouga et de Korezena de la Commune de Gorom-Gorom, Province de l'Oudalan, Région du Sahel.* Les principales activités réalisées par l'AFBSMO dans le cadre de ce projet sont :

- réalisation de 02 forages à gros débit dotés de systèmes de pompage solaire, respectivement 5, 15 m^3/h et 5, 45 m^3/h à Saouga et à Korezena dans la commune de Gorom-Gorom ;
- extension de 3 ha du périmètre maraicher existant et construction de bassins de stockage de 30 m^3 ;
- renforcement des capacités de 200 producteurs sur la production des pépinières, le compostage en tas et la gestion du système d'irrigation ;
- arrachage des plantes aquatiques envahissantes sur la mare de Fisingui

Photo 43 : Formation pratique des productrices maraichers de Saouga sur le compostage en tas/ AFBSMO

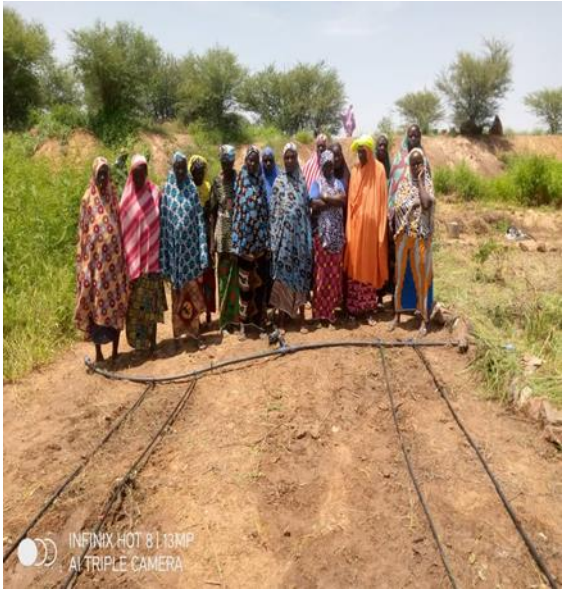

Photo 44 : Formation pratique des productrices maraichers de Saouga sur la gestion de système d'irrigation / AFBSMO

Photo 45 : Arrachage des plantes aquatiques envahissantes sur la mare de Fisingui / AFBSMO

2.3.8.6. Activités réalisées par l'Association Algafiett de Gorom-Gorom

Dans le cadre de l'appel à projets, l'association Algafiett de Gorom-Gorom a reçu une subvention de **trente-quatre millions cent soixante-quinze mille** (34 175 000) FCFA pour mettre en œuvre le *Projet de Renforcement du système d'irrigation du périmètre maraicher au secteur N°5 de Gorom-Gorom.* Les activités réalisées dans ce cadre sont :

- aménagement d'un périmètre maraicher de 3 ha au secteur N°5 de Gorom-Gorom ;
- réalisation d'un forage de 5, 687 m3/h doté de système de pompage photovoltaïque sur le périmètre maraicher ;

- construction de 03 bassins de stockage de 04 m^3 chacun ;
- formation de 100 personnes sur la production du compostage en tas et la vie associative.

Photo 46 : Réalisation d'un forage maraicher avec pompage solaire au secteur N°5 de Gorom-Gorom

Photo 47 : Périmètre maraicher en cours d'aménagement

2.3.8.7. Activités réalisées par l'Association féminine Teega Wendé du Namentenga

Dans le cadre de l'appel à projet, l'Association féminine Teega Wendé du Namentenga a reçu un appui technique et financier de l'AEL à hauteur de **trente un millions six cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cent** (31 698 900) FCFA pour la mise en œuvre du *projet de réalisation de quatre (04) forages positifs dans les communes de Boala et Zéguédéguin dans la province du Namentenga*. Les principaux résultats atteints dans l'exécution de ce projet sont :

- réalisation de quatre 04 forages positifs dont 02 dans la commune de Boala et 02 à Zéguédéguin ;
- renforcement des capacités des AUE de trois villages en matière de gestion des ouvrages d'eau.

Photo 48 : Réalisation de 04 forages réalisés dans les quartiers Hanmabyiri et Guissin dans la commune de Zéguédéguin

2.4. ACTION 4 : Renforcement des capacités des agences de l'eau et autres parties prenantes

En 2022, l'AEL a organisé des sessions de formation sur diverses thématiques au profit des acteurs à la base que sont les CLE. Il s'agit entre autres :

- **formation des relais communautaires du CLE Ñima Zãabo sur les techniques de suivi des ressources en eau**

Cette session de formation, organisée au profit des 50 relais communautaires de l'EC-CLE Ñima Zãabo, a été animée conjointement avec WaterAid avec l'appui financier de l'Union Européenne dans le cadre du projet GIRE/UE.

Elle a permis de renforcer les capacités des relais sur :

- les enjeux liés à la gestion durable des ressources en eau et le changement climatique ;
- le rôle et les missions du relai communautaire dans la mise en œuvre de la GIRE et la prévention contre les catastrophes liées au changement climatique au niveau local ;
- les outils et techniques de suivi de la pluviométrie, la piézométrie et l'hydrométrie ;
- le traitement, le tracé et l'interprétation des graphiques des données pluviométriques ;
- les techniques de restitution des données de suivi des ressources en eau.

Au terme de la formation, les participants ont élaboré un planning de la restitution des données de suivi des ressources en eau.

Photo 49 : Formation des relais communautaires sur les techniques de suivi des ressources en eau

- **formation des CLE sur la GIRE, l'AFDH et le Genre**

Cette formation a été également organisée en partenariat avec WaterAid dans le cadre du projet GIRE/UE en juin 2022 et a réuni 48 participants dont 21 femmes issus des différents organes du CLE.

Au terme de la formation, les CLE se sont engagés à prendre en compte les aspects AFDH et genre dans l'organisation, la planification et la réalisation de leurs activités.

Photo 50 : Vue des participants lors de la session de formation des CLE de l'EC-AEL sur l'AFDH et le genre

- **formation des CLE sur diverses thématiques en lien avec la GIRE**

Dans le cadre du projet Blue Deal, phase 1, la DGAEL a organisé une session de formation au profit des CLE de son EC sur diverses thématiques en lien avec la GIRE.

Neuf (09) thématiques ont été développées. Il s'agit de :

- la GIRE : Concept, principes et processus de mise en œuvre au Burkina Faso ;
- Prévention et gestion de conflits liés aux usages ;
- Techniques d'élaboration de micro-projets ;
- Techniques de protection de berges ;
- Suivi-évaluation et pérennisation des actions des CLE ;
- Orpaillage et protection de l'environnement ;
- Techniques de lutte contre les plantes aquatiques envahissantes ;
- Gestion administrative et financière ;
- Pollution agricole.

La formation a concerné 40 membres des CLE, issus des différents organes, dont 09 femmes.

Le personnel de la DGAEL a été également renforcé sur diverses thématiques dont :

- techniques de rédaction d'articles d'information ;
- techniques de montage et suivi-évaluation des projets ;
- Excel Avancé ;
- MS Project ;
- procédures de passation des marchés ;
- techniques de vérification des quantités d'eau prélevées et redressement fiscale à partir de la comptabilité des sociétés minières ;

- analyse, choix et stratégie de suivi de la mise en œuvre des projets de protection des ressources en eau avec les acteurs à la base (CLE, associations et collectivités et STD) ;
- déontologie et entretien du matériel roulant.

2.5. ACTION 5 : Développement d'un système national d'information sur l'eau (SNIEau) fiable et durable

2.5.1. Apporter une subvention aux DREA pour la prise en charge des points focaux communaux et des lecteurs d'échelle et piézométriques

L'AEL a signé trois protocoles avec les Directions Régionales en charge de l'Eau de son EC pour l'octroi de subventions d'un montant total de **douze millions huit cent quarante mille (12 840 000) FCFA** pour la prise en charge de 22 lecteurs d'échelles et 42 points focaux communaux pour la collecte de données.

Le tableau 5 donne la répartition de la subvention par direction.

Tableau 5 : Répartition de la subvention accordée pour la prise en charge des lecteurs d'échelles et points focaux INO par Direction régionale

Direction Régionale en charge de l'Eau	Montant de la subvention (FCFA)
Centre Nord	1 800 000
Est	900 000
Sahel	10 140 000
Montant total	12 40 000

2.5.2. Acquérir un matériel de suivi des ressources en eau

Dans l'optique de l'amélioration de la connaissance des ressources en eau dans son espace de compétence, l'AEL a acquis du matériel de suivi de suivi des ressources en eau avec l'appui du projet « renforcement des capacités des Agences de l'eau du Gourma et du Liptako et des Comité Locaux de l'Eau (CLE) pour une gestion rationnelle, concertée et durable des ressources en eau » financé par l'Union Européenne. Il s'agit entre de :

- 50 pluviomètres paysans et accessoires d'installation pour le suivi de la pluviométrique ;
- 04 pluviomètres professionnels ;
- 01 courantomètre et accessoires pour les mesures de débits en rivière ;

- 03 sondes hydrométriques pour le suivi des cours d'eau ;
- 03 sondes barométriques pour le suivi des cours d'eau et des nappes ;
- 01 sonde piézométrique pour le suivi des nappes souterraines ;
- 01 sonde multi-paramètres pour le suivi de la qualité de l'eau ;
- 10 échelles limnimétriques pour le suivi du niveau des cours d'eau ;
- 01 unité de téléchargement des données de sonde piézométrique ;
- 01 câble optique de communication pour sonde ;
- 01 ordinateur et accessoires.

Les différents acteurs impliqués dans le suivi (relais communautaires, membres CPAS, agents DREA, agents AEL) ont été formés à l'installion et à l'exploitation de ce matériel. Un réseau de suivi à été défini et certains équipements ont déjà été installés sur le terrain (pluviomètres). Les autres seront installés une fois la situation sécuritaire améliorée.

Photo 51 : Sondes barométriques

Photo 52 : Sonde multi-paramètres pour le suivi de la qualité

Photo 53 : Courantomètre et accessoires

Photo 54 : Sonde piézométrique itinérante

Photo 55 : Echelle limnimétrique

Photo 56 : Pluviomètre professionnel

Photo 57 : Installation de pluviomètre

Photo 58 : Formation des acteurs sur le matériel de suivi

Photo 59 : Installation d'une station hydrométrique

1.1. ACTION 8 : Amélioration de la protection des plans d'eau contre le comblement et les végétaux aquatiques envahissants

1.1.1. Tenir un atelier de réflexion sur la problématique de protection de la mare de Dori

La mare de Dori est confrontée à des problématiques dont les plus importantes sont l'envasement et la pollution d'origine urbaine, agricole et animale.

Face à cette situation, l'AEL garante de la protection et de la sauvegarde des ressources en eau dans son espace de compétence, a initié en décembre 2022 une rencontre de réflexion sur les

actions à entreprendre pour restaurer la mare avec tous les acteurs pouvant potentiellement y contribuer.

A l'issue de la rencontre, des recommandations ont été formulées à l'endroit des différentes parties prenantes :

❖ **A l'endroit de l'AEL**

- faire une synthèse de l'ensemble des études et actions déjà entreprises sur la mare,
- réaliser une étude diagnostic de l'occupation des berges et proposer des pistes de solutions pour la libération des berges ;
- traduire les différentes propositions en un plan d'actions ;
- rendre compte au Ministère en charge de l'eau et au Gouvernorat de Dori des actions à entreprendre sur la mare.

❖ **A l'endroit de la mairie de Dori**

- réorganiser et professionnaliser les associations en charge de la collecte et de la gestion des déchets solides de la ville,
- dynamiser la cellule assainissement de la mairie en charge de la collecte des déchets solides ;
- augmenter le nombre de bacs à ordures et des poubelles de la ville ;
- élaborer un plan de valorisation des berges après leur libération pour empêcher leur recolonisation par les populations.

❖ **A l'endroit des ONG/Associations**

- assurer la mobilisation communautaire pour la prise en charge des problématiques de la mare de Dori ;
- sensibiliser les acteurs pour l'éveil de conscience des populations ;
- appuyer les acteurs pour la veille citoyenne et autres initiatives de la collectivité.

1.1.2. Réaliser une étude de traitement de ravins dans le bassin versant du barrage de Yalgo

L'état des lieux des ressources en eau dressé lors de la mise en place du CLE Faga médian nord a mis en exergue des ravins dans le sous bassin du barrage de Yalgo dont les plus grands débouchent sur la retenue. Ces ravins contribuent fortement au comblement du barrage en charriant, chaque saison pluvieuse, une quantité considérable de sédiments dans la cuvette. Dans l'optique de contribuer à la préservation et à la pérennisation des ressources en eau du barrage de Yalgo, l'AEL, en synergie avec le CLE, a commandité en 2022 une étude de

faisabilité de traitement des ravins dans le sous bassin du barrage de Yalgo. Il s'agit à travers cette étude de :

- faire un état des lieux de tous les ravins du bassin versant de la retenue d'eau de Yalgo ;
- caractériser les ravins (longueur, largeur, profondeur, …) du bassin versant de la retenue d'eau de Yalgo ;
- proposer des techniques de traitement pour chaque type de ravin ;
- estimer les quantités de matériaux nécessaires et les coûts y afférents en entreprise pour le traitement des ravins ;
- fournir un plan d'exécution détaillé des travaux de traitement des ravins en entreprise ;
- proposer un dossier d'appel à concurrence pour les travaux estimés.

Les investigations menées dans l'étude ont permis d'identifier et de caractériser deux principaux ravins en amont en rive droite du plan d'eau du barrage.

Compte tenu de l'envergure de ces ravins, du type de sols en présence mais aussi de l'impact de ces ravins, il a été proposé comme technologie de traitement, la mise en place d'une série de diguettes filtrantes en gabions en travers. Chaque diguette sera réalisée en gradins de gabions de cages de 2x1x0,50 m ancré au fond des lits et dans les berges.

Le coût global de mise en œuvre du projet de traitement des ravins a été estimé à **quarante millions neuf cent quarante-deux mille deux cent trente-six** (40 942 236) FCFA TTC.

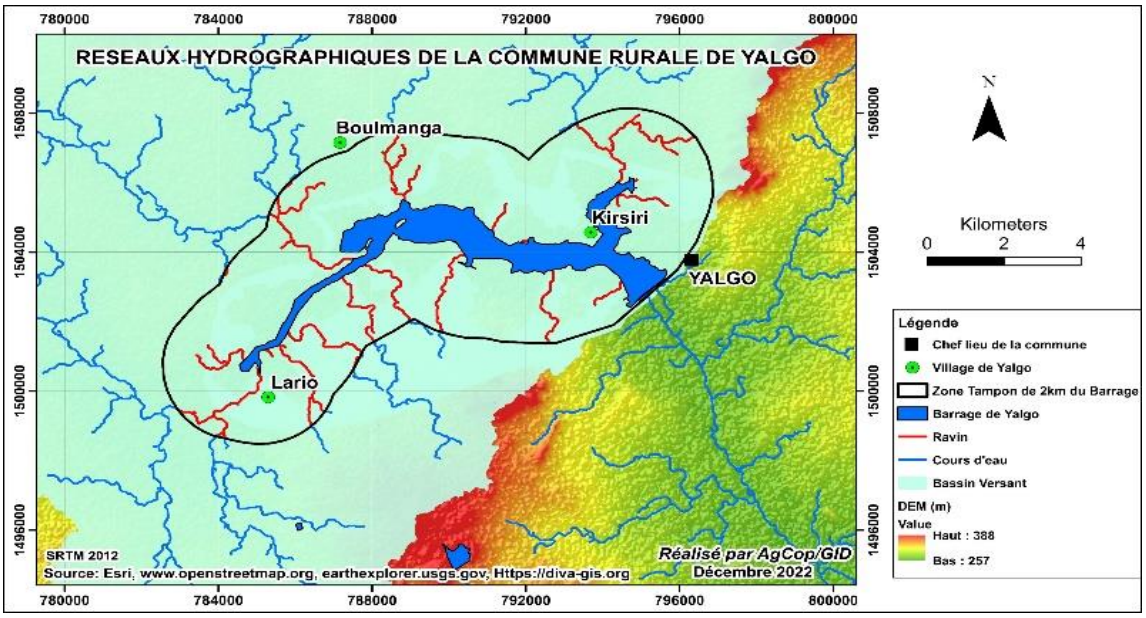

Photo 60 : Matérialisation des ravins situés à 2km du plan d'eau du barrage

1.1.3. Réaliser des postes d'eau autonomes

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Djiguifa Dji », l'AEL a entrepris la réalisation de trente-trois (33) PEA à travers l'AGETEER dans le cadre d'une convention de maitrise d'ouvrage déléguée. D'un coût global d'un milliard vingt millions (1 020 000 000) FCFA, le projet a démarré au second semestre de l'année 2021. Il faut noter que la détérioration de la situation sécuritaire complique la mise en œuvre de ce grand projet.

Le bilan au premier semestre de l'année montre que sur les 33 PEA à réaliser, seize (16) ont pu être engagés avec des taux de variant de 10 à 80% selon les sites. Pour les dix-sept (17) PEA restants, les travaux n'ont pas encore démarré à cause de la dégradation de la situation sécuritaire dans les sites concernés.

Photo 61 : Château d'eau, borne fontaine et bâtiment technique déjà réalisé pour le PEA de Zéguédéguin

1.2. ACTION 10 : Amélioration de la communication et plaidoyer pour la gestion des ressources en eau

1.2.1. Renforcer les capacités du personnel en matière de communication

La communication occupe une place de choix dans la mise en œuvre de la GIRE. C'est ainsi que l'AEL a développé des supports et outils de communication pour mieux participer à l'information et à la sensibilisation des acteurs et usagers des ressources en eau de son espace. Parmi ces outils, il y a les réseaux sociaux (Facebook, WhatsApp...) et le site web de l'Agence. Afin de parvenir à une animation régulière et efficace de ces différentes plateformes numériques, l'AEL a organisé une session de renforcement de capacités en techniques de rédaction d'articles d'information et prise en main de l'administration du site web au profit des agents commis à la tâche. La formation qui a regroupé huit (08) agents de l'AEL s'est déroulée septembre 2022. Elle a consisté en des présentations sur les notions du journalisme, les genres

rédactionnels, les techniques de rédaction d'un article d'information, la collecte et le traite de l'information. Après les présentations sur ces notions, les participants ont effectué une sortie sur le terrain à l'issue de laquelle ils ont réalisé des productions d'articles qui ont été corrigées en plénière.

1.2.2. Réaliser la couverture médiatique des activités GIRE

Pour la promotion et la visibilité de ses actions en faveur de la GIRE, le devoir d'informer et de redevabilité, l'AEL s'est attachée les services de la presse écrite et audiovisuelle pour la couverture de ses actions phares. Ainsi, un contrat de service a été signé avec la RTB qui a pu couvrir les sessions des instances (CB et CA) ainsi que le forum de désignation des usagers pour siéger dans le futur CB.

2. DIFFICULTES RENCONTREES

Les principales difficultés dans la mise en œuvre des activités au cours de l'année sont :

- le contexte socio-politique ayant entrainé la suspension temporaire des activités sous financement de l'Etat au premier trimestre de l'année ;
- la dégradation de la situation sécuritaire ayant fortement impacté la mise en œuvre des activités sur le terrain ;
- la lenteur du démarrage du projet GIRE ayant entraîné un retard dans la mise en œuvre de certaines activités telles que l'élaboration du SDAGE, le renforcement des capacités des CLE en matière de prévention et gestion des conflits liés à l'eau et changements climatiques ;
- le refus de certains assujettis de déclarer leurs prélèvements et de s'acquitter de la CFE ;
- l'absence de compteurs au niveau des PEA et des sociétés d'eau préemballées pour vérifier les déclarations de prélèvement.

CONCLUSION

En fin d'année 2022, l'Agence de l'Eau du Liptako, dans la mise en œuvre de son programme d'activités, enregistre un taux de réalisation physique de **76%**, et ce, malgré les difficultés rencontrées. En effet, l'appui technique et financier apporté aux acteurs à la base notamment aux CLE a permis de mettre en œuvre des activités de protection des ressources en eau sur le terrain (traitement de ravine, réalisation de cordons pierreux, reboisements, sensibilisations). Les trois services police de l'eau de l'EC-AEL ont également bénéficié d'un accompagnement de la DGAEL pour mener des activités visant le respect de la règlementation en matière de protection de la ressource.

L'AEL a accompagné la mise en œuvre de huit (08) projets portés par des associations de développement communautaire dans les domaines de l'approvisionnement en eau potable, la production maraichère, la récupération des terres dégradées, la protection de l'environnement et des ressources en eau, etc. dans le cadre de l'appel à projets.

En termes de perspectives, l'Agence compte poursuivre le processus d'élaboration du SDAGE qui n'a pas connu d'avancée significative en 2022 avec pour objectif la validation du projet de SDAGE et renforcer les actions de protection des ressources en eau sur le terrain. De même, l'AEL veut contribuer à l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable des populations de son EC à travers la réalisation de postes d'eau automnes.

L'AEL remercie tous ses partenaires qui ont contribué à l'atteinte de ces résultats.

ANNEXE : Récapitulatif du bilan 2022 du PTB

	PROGRAMME NATIONAL GIRE															**5 329 221 387**	**76%**
Structure Logique	**Libellé**	**J**	**F**	**M**	**A**	**Mi**	**Jn**	**Jl**	**At**	**S**	**O**	**N**	**D**	**CU 2022**	**Q 2022**	**Budget 2022**	**Estimation du taux pondéré d'exécution (%)**
OBJECTIF	**Contribuer durablement à la satisfaction des besoins en eau douce des usagers et des écosystèmes aquatiques**															**5 329 221 387**	**76%**
Action	**ACTION 1 : Application effective de la police de l'eau.**															**19 512 180**	**100%**
Résultat	**Rapports d'évaluation de la Police de l'eau disponible**																
Résultat	**Plan de développement de la police de l'eau élaboré**																
Résultat	**Plan de développement de la police de l'eau mis en œuvre**															**19 512 180**	**100%**
Activité	Apporter un appui pour le fonctionnement des services polices de l'eau (Centre-Nord, Sahel, Est)															19 512 180	100%
Tâche	*Echanger avec les responsables des Services Polices de l'Eau*													*331 000*	*1*	*331 000*	*100%*
Tâche	*Apporter une subvention aux Services Polices de l'Eau*													*17 957 180*	*1*	*17 957 180*	*100%*
Tâche	*Suivre la mise en œuvre des activités des Services Polices de l'Eau*													*408 000*	*3*	*1 224 000*	*100%*
Résultat	**Manuel de procédures de la police de l'eau révisé et adopté**																
Résultat	**Services de police de l'eau créés au niveau des directions régionales**																
Action	**ACTION 2 : Amélioration du recouvrement de la contribution financière en matière d'eau (CFE).**															**69 395 500**	**90%**
Résultat	**Textes complémentaires de la CFE adoptés**																
Résultat	**Montant recouvré de la CFE accru**															**35 464 500**	**89%**
Activité	Mettre en œuvre la stratégie de recouvrement de la CFE															10 444 000	100%
Tâche	*Tenir une campagne de sensibilisation à l'endroit des des collectivités territoriales sur les textes relatifs à la CFE*													*9 000 000*	*1*	*9 000 000*	*100%*
Tâche	*Collecter des données relatives aux prélèvement d'eau brute*													*276 500*	*1*	*276 500*	*100%*
Tâche	*Effectuer le recouvrement de la CFE*													*233 500*	*5*	*1 167 500*	*100%*
Activité	Créer une base de données de la gestion de la CFE															12 015 000	100%
Tâche	*Suivre l'étude*													*0*	*1*	*0*	*100%*
Tâche	*Valider l'étude*													*2 515 000*	*1*	*2 515 000*	*100%*
Tâche	*Payer le prestataire*													*9 500 000*	*1*	*9 500 000*	*100%*
Activité	Actualiser la liste des assujettis															0	100%

Tâche	*Etablir et actualiser régulièrement la base de données des contribuables.*	*0*	*2*	*0*	*100%*
Activité	Améliorer le dispositif de prélèvement d'eau souterraine par l'acquisition et installation d'équipements adéquats			1 579 500	100%
Tâche	*Tenir un atelier d'identification du type d'équipement*	*1 579 500*	*1*	*1 579 500*	*100%*
Activité	Réaliser une étude de faisabilité d'aménagement de trois sites de prélèvement d'eau de surface (Barrages de Yakouta, Yalgo, Tougouri)			11 426 000	73%
Tâche	*Elaborer le DAC*	*0*	*1*	*0*	*100%*
Tâche	*Lancer le DAC*	*0*	*1*	*0*	*100%*
Tâche	*Recruter le prestataire*	*0*	*1*	*0*	*100%*
Tâche	*Valider l'étude*	*1 926 000*	*1*	*1 926 000*	*0%*
Tâche	*Payer le prestataire*	*9 500 000*	*1*	*9 500 000*	*0%*
Résultat	**Solidarité inter-agences effective**			**33 931 000**	**100%**
Activité	Participer à la solidarité inter-agences			33 931 000	100%
Tâche	*Participer aux réunions du Comité*	*1 340 500*	*2*	*2 681 000*	*100%*
Tâche	*Contribuer à la solidarité inter-agences*	*31 250 000*	*1*	*31 250 000*	*100%*
Action	**ACTION 3 : Poursuite de l'adaptation du cadre institutionnel et instruments de gestion.**			**3 927 759 915**	**71%**
Résultat	**SDAGE du Nakanbé, AEG et AEL élaborés et adoptés**			**111 839 000**	**34%**
Activité	Suivre l'élaboration du SDAGE			47 839 000	33%
Tâche	*Réaliser le suivi-supervision du processus d'élaboration du SDAGE*	*934 500*	*4*	*3 738 000*	*100%*
Tâche	*Tenir les réunions du Comité de Suivi*	*3 655 500*	*2*	*7 311 000*	*100%*

Tâche	*Tenir des rencontres de concertations avec les acteurs à la base*	*2 241 000*	*1*	*2 241 000*	*30%*
Tâche	*Tenir des rencontres de la commission spécialisée de suivi de l'élaboration du SDAGE*	*4 549 000*	*1*	*4 549 000*	*0%*
Tâche	*Tenir l'atelier de validation de l'Avant-projet de SDAGE par le CNEau*	*20 000 000*	*1*	*20 000 000*	*0%*
Tâche	*Tenir l'atelier de validation de l'Avant-projet de SDAGE par la CNADDT*	*10 000 000*	*1*	*10 000 000*	*0%*
Tâche	*Recruter les experts(sociologue)*		*1*	*0*	*0%*
Activité	Elaborer l'Avant-projet de SDAGE			40 000 000	67%
Tâche	*Elaborer les TdR*	*0*	*1*	*0*	*100%*
Tâche	*Réaliser l'étude*	*0*	*1*	*0*	*100%*
Tâche	*Tenir l'atelier de validation de l'Avant-projet de SDAGE par le CB*	*40 000 000*	*1*	*40 000 000*	*0%*
Tâche	*Recruter les experts(économiste et planificateur RE)*		*2*	*0*	*100%*
Activité	Réaliser l'EES			24 000 000	21%
Tâche	*Elaborer les TdR*	*0*	*1*	*0*	*100%*
Tâche	*Réaliser l'étude*	*0*	*1*	*0*	*0%*
Tâche	*Tenir l'atelier de validation de l'EES par la CB*	*0*	*1*	*0*	*0%*
Tâche	*Tenir l'atelier de validation de l'EES par la COTEVE*	*10 000 000*	*1*	*10 000 000*	*0%*
Tâche	*Tenir des ateliers de validation des documents produits par la commission spécialisée et d'autres acteurs*	*10 000 000*	*1*	*10 000 000*	*0%*
Tâche	*Tenir l'atelier GCR*	*4 000 000*	*1*	*4 000 000*	*0%*
Tâche	*Recruter les experts(enviromentaliste)*		*1*	*0*	*100%*
Résultat	**Sessions des instances des AE régulièrement tenues**			**38 923 500**	**100%**
Activité	Tenir les sessions du Comité de Bassin			13 409 500	100%
Tâche	*Elaborer les documents y relatifs*	*0*	*1*	*0*	*100%*
Tâche	*Tenir une session ordinaire du Comité de Bassin*	*13 409 500*	*1*	*13 409 500*	*100%*
Activité	Tenir les sessions du Conseil d'Administration			12 876 000	100%

Tâche	*Elaborer les documents y relatifs*	*0*	*2*	*0*	*100%*
Tâche	*Tenir les sessions ordinaires du Conseil d'Administration*	*6 438 000*	*1*	*6 438 000*	*100%*
Tâche	*Tenir les sessions ordinaires du Conseil d'Administration*	*6 438 000*	*1*	*6 438 000*	*100%*
Activité	Renouveler le Comité de Bassin de l'Agence			12 638 000	100%
Tâche	*Effectuer des missions d'échanges auprès des acteurs du collège des collectivités territoriales (PCR, ARMB)*	*680 000*	*2*	*1 360 000*	*100%*
Tâche	*Mettre à jour la liste des usagers de l'EC*	*354 000*	*5*	*1 770 000*	*100%*
Tâche	*Tenir le forum des usagers de l'eau pour la désignation de leurs représentants dans le Comité de Bassin*	*9 000 000*	*1*	*9 000 000*	*100%*
Tâche	*Suivre les correspondances adressées aux ministères*	*254 000*	*2*	*508 000*	*100%*
Activité	Organiser le séjour statutaire du PCA			0	100%
Tâche	*Tenir des réunions*		*2*	*0*	*100%*
Résultat	**Sessions du Comité de revue régulièrement tenues**				
Résultat	**Sessions du CNEau régulièrement tenues**				
Résultat	**CLE mis en place et fonctionnels**			**3 524 267 617**	**78%**
Activité	Elaborer les Plans de Gestion de l'Eau des sous bassins			15 000 000	100%
Tâche	*Tenir l'atelier de validation*	*3 000 000*	*3*	*9 000 000*	*100%*
Tâche	*Payer le prestataire*	*6 000 000*	*1*	*6 000 000*	*100%*
Activité	Apporter un appui technique et financier aux CLE et associations			104 239 500	100%
Tâche	*Apporter une subvention au CLE Faga Médian Sud*	*11 000 000*	*1*	*11 000 000*	*100%*
Tâche	*Apporter une subvention aux CLE de l'EC-AEL*	*93 239 500*	*1*	*93 239 500*	*100%*
Activité	Mettre en place un Comités Locaux de l'Eau (CLE)			9 750 000	100%
Tâche	*Tenir les ateliers de mise en place des CLE*	*7 200 000*	*1*	*7 200 000*	*100%*
Tâche	*Organiser la cérémonie d'installation des CLE*	*2 550 000*	*1*	*2 550 000*	*100%*
Activité	Dynamiser les CLE existants			0	100%
Tâche	*Mettre en place des Commissions de Programmation, d'Animation et de Suivi*		*1*	*0*	*100%*
Activité	Suivre le fonctionnement et la réalisation des activités des CLE et associations			5 830 000	100%
Tâche	*Tenir un atelier bilan des activités des CLE et associations*	*5 830 000*	*1*	*5 830 000*	*100%*

Tâche	*Analyser les rapports d'activité des CLE et associations*	*0*	*1*	*0*	*100%*
Activité	Apporter une aide aux maîtres d'ouvrage publics ou privés et aux CLE			3 361 103 617	92%
Tâche	*Tenir des rencontres d'harmonisation des projets retenus et de renforcement des capacités avec les porteurs*	*9 327 000*	*4*	*37 308 000*	*100%*
Tâche	*Apporter la subvention aux maîtres d'ouvrage publics ou privés et CLE à travers des appels à projet*	*3 319 195 617*	*1*	*3 319 195 617*	*100%*
Tâche	*Superviser les travaux des bénéficiaires de l'appel à projet*	*1 283 000*	*0*	*0*	*100%*
Tâche	*Tenir une rencontre bilan de la mise en œuvre des projets*	*2 300 000*	*2*	*4 600 000*	*50%*
Activité	Elaborer des plans d'actions participatifs pour la protection des plans d'eau (sous bassins Gorouol médian; Faga médian nord et Faga amont sud sud)			18 523 500	25%
Tâche	*Elaborer les TdR*	*0*	*0*	*0*	*100%*
Tâche	*Mettre en place un comité d'élaboration*	*50 000*	*0*	*0*	*0%*
Tâche	*Tenir des ateliers de concertation*	*3 560 000*	*3*	*10 680 000*	*0%*
Tâche	*Suivre l'élaboration des plans d'action*	*276 500*	*3*	*829 500*	*0%*
Tâche	*Tenir des ateliers de validation*	*2 338 000*	*3*	*7 014 000*	*0%*
Activité	Elaborer le programme d'activités 2022 des CLE			9 821 000	100%
Tâche	*Elaborer les TdR*	*0*	*1*	*0*	*100%*
Tâche	*Elaborer le programme d'activités 2022 des CLE et signer les protocoles d'accord*	*9 821 000*	*1*	*9 821 000*	*100%*
Résultat	**Coopération nationale, régionale et internationale renforcée**				
Résultat	**Développement de partenariats et de coopération**				
Résultat	**Système de rapportage axé sur les résultats adoptés**			**0**	**100%**
Activité	Suivre et évaluer les activités de l'Agence de l'Eau			0	100%
Tâche	*Tenir des réunions bilan des activités trimestrielles*	*0*	*1*	*0*	*100%*
Tâche	*Tenir des rencontres de suivi budgétaire et de trésorerie*	*0*	*1*	*0*	*100%*
Tâche	*Elaborer les rapports d'activité des AE (mensuel, trimestriel et semestriel)*	*0*	*1*	*0*	*100%*
Résultat	**Rapports périodiques de planification et de suivi-évaluation des actions du PA 2021-2025 élaborés**			**825 000**	**100%**
Activité	Programmer les activités de l'Agence de l'Eau			825 000	100%
Tâche	*Tenir l'atelier de programmation des activités selon le canevas GIRE*	*625 000*	*1*	*625 000*	*100%*
Tâche	*Tenir l'atelier d'élaboration du budget selon le canevas des EPE*	*200 000*	*1*	*200 000*	*100%*

Résultat	**Fonctionnement des structures de mise en œuvre assuré**			**251 904 798**	**100%**
Activité	Assurer le fonctionnement			251 904 798	100%
Tâche	*Payer les charges du personnel*	*21 352 677*	*1*	*21 352 677*	*100%*
Tâche	*Exécuter le budget de fonctionnement*	*81 431 798*	*1*	*81 431 798*	*100%*
Tâche	*Exécuter le budget de fonctionnement*	*121 482 323*	*1*	*121 482 323*	*100%*
Tâche	*Acquerir un logiciel comptable et de gestion financière*	*9 500 000*	*1*	*9 500 000*	*100%*
Tâche	*Acquerir mobilierde bureau*	*5 080 000*	*1*	*5 080 000*	*100%*
Tâche	*Acquerir du matériel roulant*	*1 600 000*	*1*	*1 600 000*	*100%*
Tâche	*Acquerir du matériel informatique*	*11 458 000*	*1*	*11 458 000*	*100%*
Tâche	*Tenir les réunions*	*0*	*12*	*0*	*100%*
Tâche	*Elaborer les rapports des activités*	*0*	*12*	*0*	*100%*
Action	**ACTION 4 : Renforcement des capacités des agences de l'eau et des autres parties prenantes.**			**194 411 302**	**59%**
Résultat	**Sièges des Agences de l'eau (AEN et AEL) construits**			**108 343 302**	**63%**
Activité	Construire le siège de l'agence			108 343 302	63%
Tâche	*Construire une Clôture et un parking*	*52 474 909*	*1*	*52 474 909*	*90%*
Tâche	*Construire des latrines*	*6 000 000*	*1*	*6 000 000*	*100%*
Tâche	*Réaliser branchements divers (SONABEL)*	*12 368 393*	*1*	*12 368 393*	*100%*
Tâche	*Payer le prestataire du suivi-contrôle des travauxde la clôture*	*4 950 000*	*1*	*4 950 000*	*100%*
Tâche	*réaliser un AEPS au sein du siège de l'Agence*	*29 000 000*	*1*	*29 000 000*	*30%*
Tâche	*Réceptionner la clôture et autres travaux*	*50 000*	*1*	*50 000*	*75%*
Tâche	*Faire une étude d'aménagement du siège*	*3 500 000*	*1*	*3 500 000*	*0%*
Résultat	**Ressources humaines des structures renforcées dans les domaines du suivi et évaluation des ressources en eau**			**63 940 000**	**88%**
Activité	Renforcer les capacités du personnel de l'agence			63 940 000	88%
Tâche	*Former les agents de l'Agence en Excel Avancé*	*5 035 000*	*1*	*5 035 000*	*100%*

Structure Logique	Libellé	J	F	M	A	Mi	Jn	Jl	At	S	O	N	D	CU 2022	Q 2022	Budget 2022	Estimation du taux pondéré d'exécution (%)
Tâche	Former les agents de l'Agence sur la planification avec MS Project													6 577 000	1	6 577 000	100%
Tâche	Former les agents de l'Agence en Techniques de montage et suivi évaluation des projets													6 577 000	1	6 577 000	100%
Tâche	Former les agents de l'Agence sur les procédures de passation des marchés													6 791 000	1	6 791 000	100%
Tâche	Former les agents de l'Agence sur l'analyse, choix et stratégie de suivi de la mise en œuvre des projets de protection des RE avec les acteurs à la base (CLE, Associations, collectivités et STD)													25 200 000	1	25 200 000	100%
Tâche	Former les agents de l'Agence sur les fausses déclarations : Techniques de vérification des quantités d'eau prélevées et redressement fiscale à partir de la comptabilité des sociétés minières													12 360 000	1	12 360 000	100%
Tâche	Former les chauffeurs de l'Agence sur la déontologie et entretien du matériel roulant													1 000 000	1	1 000 000	100%

Tâche	*Former les agents de l'agence sur la gestion du risque sécuritaire et comportement face à une situation d'insécurité*	*400 000*	*1*	*400 000*	*0%*
Résultat	**Logistique en matériel roulant des structures améliorées**				
Résultat	**Logistique en technologie de l'information et de la communication des structures améliorée**				
Résultat	**Capacités des CLE renforcées pour la gestion des conflits**			**13 501 000**	**55%**
Activité	Former les CLE sur diverses thématiques (Pack de formation Faso Koom)			0	100%
Tâche	*Elaborer les TdR*	*0*	*1*	*0*	*100%*
Tâche	*Tenir les sessions de formation*	*0*	*5*	*0*	*100%*
Activité	Former les CLE sur la prévention et gestion des conflits			9 001 000	0%
Tâche	*Tenir des rencontres de concertation*	*660 500*	*2*	*1 321 000*	*0%*
Tâche	*Elaborer les TdR*	*0*	*1*	*0*	*0%*
Tâche	*Tenir les sessions de formation*	*7 680 000*	*1*	*7 680 000*	*0%*
Activité	Former les membres des CLE sur leurs rôles			4 500 000	100%
Tâche	*Elaborer les TdR*		*1*	*0*	*100%*
Tâche	*Former les membres des CLE de l'EC-AEL sur leurs rôles*	*1 500 000*	*3*	*4 500 000*	*100%*
Résultat	**Capacités des CLE renforcées pour les actions d'adaptation aux changements climatiques**			**8 627 000**	**0%**
Activité	Renforcer les capacités des membres des CLE sur les changements climatique			8 627 000	0%
Tâche	*Tenir des concertations*	*523 500*	*2*	*1 047 000*	*0%*
Tâche	*Elaborer des TdR*	*0*	*1*	*0*	*0%*
Tâche	*Tenir la formation*	*7 580 000*	*1*	*7 580 000*	*0%*
Action	**ACTION 5 : Développement d'un système national d'information sur l'eau (SNIEau) fiable et durable**			**14 160 000**	**100%**
Résultat	**Réseau hydrométrique national défini, équipé et suivi**			**6 960 000**	**100%**

Activité	Apporter un appui aux lecteurs d'echelles pour la collecte des données hydrométriques			6 960 000	100%
Tâche	*Apporter un appui pour la collecte des données hydrométriques*	*6 960 000*	*1*	*6 960 000*	*100%*
Résultat	**Mécanisme de suivis des usages de l'eau mis en place et fonctionnel**			**7 200 000**	**100%**
Activité	Apporter un appui aux points focaux communaux AEPA pour la collecte des données INO			7 200 000	100%
Tâche	*Apporter un appui pour la collecte des données INO*	*7 200 000*	*1*	*7 200 000*	*100%*
Action	**ACTION 6 : Poursuite des actions de recherche/ développement dans le domaine de l'eau.**				**0%**
Action	**ACTION 7 : Renforcement de la protection des eaux de surface et souterraines contre les pollutions**				**0%**
Action	**ACTION 8 : Amélioration de la protection des plans d'eau contre le comblement et les végétaux aquatiques envahissants**			**1 084 803 990**	**96%**
Résultat	**Plan d'action relatif à la lutte contre le comblement des plans d'eau validé**			**3 650 000**	**30%**
Activité	Stabiliser les berges de la rive gauche du barrage de Yakouta			3 650 000	30%
Tâche	*Identifier les aménagements prioritaires*	*3 650 000*	*1*	*3 650 000*	*30%*
Résultat	**Périmètres de protection des cours et plans d'eau réalisés**			**255 000**	**100%**
Activité	Tenir un atelier de concertation sur la problématique de la protection de la mare de Dori			255 000	100%
Tâche	*Collecte de données*	*0*	*1*	*0*	*100%*
Tâche	*Elaborer des TDR*	*0*	*1*	*0*	*100%*
Tâche	*Tenir l'atelier*	*255 000*	*1*	*255 000*	*100%*
Résultat	**Ouvrages de Conservation des Eaux et des Sols /Defense et Restauration des Sols (CES/DRS) réalisés**			**16 136 000**	**100%**
Activité	Réaliser une étude de traitement de ravins dans le bassin versant du barrage de Yalgo			16 136 000	100%
Tâche	*Elaborer les TdR*		*1*	*0*	*100%*
Tâche	*Lancer le DAC*	*50 000*	*1*	*50 000*	*100%*
Tâche	*Recruter le prestataire*		*1*	*0*	*100%*
Tâche	*Valider l'étude*	*2 086 000*	*1*	*2 086 000*	*100%*

Tâche	*Payer le prestataire*	*14 000 000*	*1*	*14 000 000*	*100%*
Résultat	**Postes d'Eau Autonomes (PEA) réalisés avec les ressources de la CFE**			**1 064 762 990**	**100%**
Activité	Réaliser des postes d'eau autonomes			1 064 762 990	100%
Tâche	*Superviser les activités de la convention avec AGETEER*	*324 750*	*6*	*1 948 500*	*100%*
Tâche	*Payer les prestataires pour les PEA réalisés dans le cadre de la convention*	*1 062 814 490*	*1*	*1 062 814 490*	*100%*
Action	**ACTION 9 : Intégration des aspects transversaux dans la gestion de l'eau.**				
Action	**ACTION 10 : Amélioration de la communication et plaidoyer pour la gestion des ressources en eau.**			**19 178 500**	**86%**
Résultat	**Communication interne du SP/GIRE et des structures de mise en œuvre renforcée**			**4 994 000**	**100%**
Activité	Renforcer les capacités du personnel en matière de communication			4 994 000	100%
Tâche	*Former les agents de l'agence en animation de site Web*	*2 021 500*	*1*	*2 021 500*	*100%*
Tâche	*Former les agents de l'agence en rédaction journalistique*	*2 972 500*	*1*	*2 972 500*	*100%*
Résultat	**Visibilité du SP/GIRE, des structures de mise en œuvre et des cadres de concertation améliorée**			**4 200 000**	**100%**
Activité	Réaliser la couverture médiatique des activités GIRE			4 200 000	100%
Tâche	*Assurer la couverture médiatique des activités de l'agence par la presse écrite et audio-visuelle*	*3 000 000*	*1*	*3 000 000*	*100%*
Tâche	*Améliorer l'administration du site web des Agences de l'Eau, suivi des activités des CLE et associations*	*100 000*	*12*	*1 200 000*	*100%*
Tâche	*Tenir des rencontres d'animation du site web*	*0*	*1*	*0*	*100%*
Résultat	**Partenaires mobilisés pour la GIRE**			**4 944 500**	**33%**
Activité	Organiser des rencontres d'informations et de plaidoyer			4 944 500	33%
Tâche	*Elaborer les TdR*	*0*	*1*	*0*	*100%*
Tâche	*Tenir une rencontre avec les ONG en vue de rechercher des partenaires au profit des CLE de l'EC-AEL*	*4 944 500*	*1*	*4 944 500*	*0%*

Résultat	**Comportements favorables à la protection et à gestion rationnelle des ressources en eau adoptés**														**5 040 000**	**91%**
Activité	Produire des supports d'information et de sensibilisation														5 040 000	91%
Tâche	*Elaborer le DAC*												*0*	*1*	*0*	*100%*
Tâche	*Lancer le DAC*												*0*	*1*	*0*	*100%*
Tâche	*Identifier/recruter le prestataire*												*0*	*1*	*0*	*100%*
Tâche	*Confectionner des gadgets*												*5 000 000*	*1*	*5 000 000*	*100%*
Tâche	*Réceptionner les supports IEC*												*40 000*	*1*	*40 000*	*0%*